

UNIVERSITE DE BORDEAUX II

146 rue Léo Saignat  
33076 BORDEAUX CEDEX

## ATTESTATION DE REUSSITE

Le Secrétaire Général de l'Université de BORDEAUX II. soussigné

certifie que Mr COULON PIERRE

no 8902512 200

né (e) le 09/09/59

à PERIGUEUX

Dépt. DORDOGNE

a obtenu Le 31/10/91 le DIPLOME suivant :

DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES : OPHTALMOLOGIE

A Bordeaux , le 10/12/91  
Le Secrétaire Général de  
l'Université



  
Marie-Claude LEGLISE

Aucune autre attestation ne sera délivrée à l'intéressé(e). Il(elle) devra, le cas échéant, établir des copies et les faire certifier conformes à l'original par le Maire ou le Commissaire de Police. Le diplôme ne sera remis qu'en échange de cette attestation.

# CERTIFICAT DE RECEPTION

Le secrétaire général de l'Université de BORDEAUX II

certifie que Mr COULON PIERRE

no 8902512

né (e) le 09/09/59

à PERIGUEUX

département DORDOGNE

a obtenu devant ladite UNIVERSITE

DIPLOME D'ETAT : DOCTEUR EN MEDECINE

le 12 NOVEMBRE 1990

Le présent certificat a été délivré à titre provisoire en attendant la remise du diplôme.



le 22/11/90  
Le Secrétaire Général de l'Université

Claude LEGLISE

Le présent diplôme ne peut ouvrir droit à l'exercice de la médecine en France qu'après obtention de la qualification en Médecine Spécialisée.  
Aucune autre attestation ne sera délivrée à l'intéressé(e).  
Il (elle) devra le cas échéant établir des copies, et les faire cartifier conforme par le Maire.  
Le diplôme ne sera remis qu'en échange du présent certificat

- Spécialité :

\_\_\_\_\_  
Région

\_\_\_\_\_  
Année

\_\_\_\_\_  
n° d'ordre

# CONCOURS NATIONAL DE PRATICIEN HOSPITALIER

## ATTESTATION de FONCTION

NOM : COULON

épouse :

Prénom : Pierre

- fonctions exercées du 01.11.1991

au à ce jour

soit : 0 2  
ans

0 2  
mois

2 5  
jours

- en qualité de : CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT DES HOPITAUX

- Désignation de l'établissement et de l'unité ou du service où ont été exercées ces fonctions :

service d'ophtalmologie de Monsieur le Professeur VERIN - CENTRE JEAN ABADIE.

Fait à Talence le 25 janvier 1994

Signature et cachet du Directeur  
Le Directeur,

  
S. PÈRE

Cette attestation peut être accompagnée d'un document relatif aux fonctions exercées établi par les soins du candidat éventuellement complété d'appréciations du responsable d'encadrement (chef de service, responsable universitaire ou autre...)

Ces appréciations pourraient concerner :

- \* les connaissances professionnelles du candidat
- \* son efficacité au sein de l'équipe en particulier pour les soins urgents
- \* sa participation aux activités autres que les soins (enseignement, etc.)

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

12, rue Dubernat

33404 TALENCE CEDEX



Vous devrez conserver les originaux de ce document et déposer, lors de chaque candidature, des photocopies, qui seront authentifiées au moment de l'inscription, et qui devront comporter l'indication de la spécialité en titre de laquelle vous vous présentez.